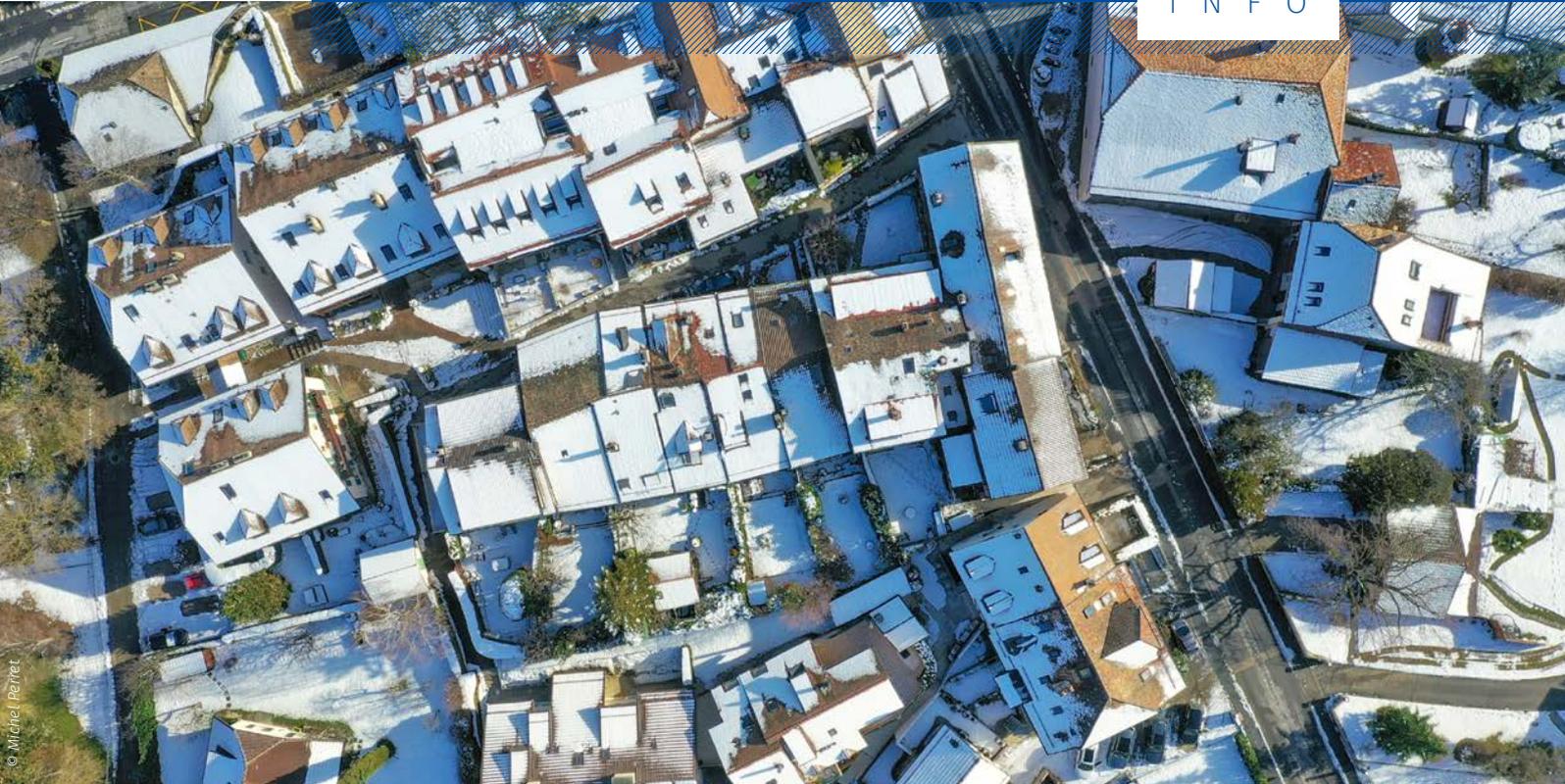




PRANGINS

I N F O



Le centre du village recouvert d'un manteau neigeux.



© Michel Perret

Jean-Marc BETTEMS
Municipal

Relever les défis en équipe : la clé du succès

Les missions du service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts sont nombreuses: travaux et entretien des routes et de l'éclairage public, développement et exploitation du réseau de canalisations eaux claires/eaux usées, gestion des terrains de sport, du cimetière, de la plage de Promenthoux, ou encore, gestion et valorisation des déchets et sensibilisation à cette thématique. Grâce à la compétence, l'expérience de notre responsable de service et de son assistante, à la rigueur de notre responsable de secteur, au travail de nos équipes, les défis du service sont relevés et trouvent les solutions adéquates aux nombreuses sollicitations. Les équipes sont soudées et consolidées. Nos collaborateurs motivés, formés sont polyvalents, compétents et efficaces. Notre service progresse dans la préparation de nombreux projets municipaux à présenter au Conseil communal. Une grande attention est donnée à la préparation des rencontres avec les commissions qui étudient ces projets.

La bonne cohésion du service va permettre d'assurer la réalisation des tâches qui nous attendent encore avec la même énergie et le même état d'esprit orienté qualité, pragmatisme et efficacité. En ce qui concerne la gestion des déchets, notre déchetterie intercommunale continue d'être appréciée. Le rappel des consignes de tri aux usagers nécessite de la persévérance. Bien triés et déposés dans les bons emplacements, nos déchets représentent une valeur non négligeable de recyclage et nous en sommes tous les acteurs.

La qualité de vie que nous apprécions aujourd'hui à Prangins est le fruit des contributions de plusieurs générations de citoyens pranginois engagés et visionnaires. Apporter des nouvelles pierres à l'édifice avec la même détermination demeure un challenge exigeant mais passionnant.

La Municipalité a fait avancer les projets pour la Commune et ses habitants

Le programme de législature 2021-2026 présente les objectifs et projets que la Municipalité a planifié de mettre en œuvre durant les 5 années de législature. Pour concrétiser ses objectifs et financer ses projets, la Municipalité agit sur deux fronts. D'une part, la Municipalité propose les projets dont les montants s'élèvent à moins de CHF 50'000.- dans le budget annuel de fonctionnement. D'autre part, la Municipalité propose les projets dont les montants s'élèvent à plus de CHF 50'000.- sous forme de préavis, en suivant la liste des préavis planifiés pour la législature (plan d'investissements). La Municipalité est très satisfaite de l'avancement des projets pour la commune et la population à ce jour.

Préavis municipaux déposés entre le 1er juillet et le 31 décembre 2023

- No. 46/23** Nouveau règlement du Conseil communal de Prangins – Déposé en août 2023
- No. 47/23** Arrêté d'imposition pour l'année 2024 – Déposé en août 2023
- No. 48/23** Demande de crédit d'études de CHF 50' 000.- TTC pour la requalification de la Route du Lac (RCI) hors localité – tronçon Prangins-Gland – Déposé en août 2023
- No. 49/23** Demande d'un crédit de CHF 34'000.- TTC en vue de l'installation de bornes de recharge pour voitures électriques (2x places publiques et 2x places Mobility) – Déposé en octobre 2023
- No. 50/23** Budget 2024 – Déposé en octobre 2023
- No. 51/23** Demande d'un crédit d'étude de CHF 380'000.- TTC en vue de l'assainissement énergétique et de la rénovation du bâtiment du Collège de la Combe – Etape 3 – Déposé en octobre 2023
- No. 52/23** Demande de crédit de CHF 80'000.- TTC pour l'optimisation des vestiaires du FC Prangins-Sport situés au sous-sol du bâtiment des Abériaux – Déposé en octobre 2023
- No. 54/23** Demande d'un crédit d'étude de CHF 136'160.- TTC pour un projet de renaturation de la rivière "La Promenthouse" sur le territoire du Golf-Club du Domaine Impérial – Déposé en novembre 2023

La situation financière de la commune de Prangins est difficile. En effet, la part des recettes communales qui retourne au Canton ne cesse d'augmenter (64% en 2024), notamment pour financer les dépenses sociales décidées par le Canton, ce que l'on appelle facture sociale, péréquation indirecte ou encore participation à la cohésion sociale. En acteur responsable, la Municipalité a opéré en décembre 2023 à une nouvelle priorisation politique de sa liste des préavis/projets d'investissement planifiés pour la deuxième partie de la législature 2021-2026, renonçant à certains d'entre eux.

- No. 55/23** Demande de crédit de CHF 56'000.- TTC pour un projet participatif d'aménagement de jardin-forêt didactique à l'Ecole des Morettes, en faveur de la nature et de la biodiversité – Déposé en novembre 2023

Rapport-préavis municipaux déposés entre le 1er juillet et le 31 décembre 2023

- No. 53/23** Réponse municipale au postulat de Monsieur le Conseiller communal Yvan Buccioli «Pour un aménagement urbain raisonné du site des Abériaux à Prangins» – Déposé en octobre 2023

Vous souhaitez en savoir plus sur les projets et perspectives financières de la Commune? Alors n'hésitez pas à consulter:



Budget 2024



Programme de législature 2021-2026



Etat des lieux de l'avancement des projets de la Municipalité

Entrée en vigueur du Règlement du personnel

La Commune a modernisé son Règlement du personnel communal qui datait de 2012. Entré en vigueur le 21 juin 2023, ce nouveau règlement répond au besoin de réactualiser un certain nombre d'articles suite à de nombreux changements de lois depuis ces

dix dernières années et de l'adapter à la vision de la Municipalité en ce qui concerne la gestion du personnel. Le règlement est accessible ci-après:



Une administration à l'écoute des citoyens

La Municipalité promeut une administration communale efficiente au service et à l'écoute des citoyens. Dans cette optique, les services se tiennent à la disposition de la population pranginoise pour répondre à toute question au sujet de leurs missions. Tous les services sont joignables par téléphone ou courriel et certains

assurent une permanence téléphonique dont les horaires sont précisés ci-dessous. Les citoyens peuvent aussi demander à discuter plus en profondeur d'un sujet dans le cadre d'un entretien avec les collaborateurs du service concerné ou avec le Municipal en charge du service concerné.



Dominique-Ella CHRISTIN
Syndique

En charge du Service Administration générale & relations extérieures et du Service Urbanisme

Service Administration Générale & Relations Extérieures

Maison de Commune 1^{er} étage
022 994 31 13
greffe@prangins.ch
Guichet et ligne téléphonique du LU au VE de 8h-12h
Responsable: Basile Kaiser, secrétaire municipal

Service Urbanisme

Maison Fischer, 1^{er} étage, Route de Bénex 2
022 994 31 18
urbanisme@prangins.ch
Reçoit sur rendez-vous
Responsable: Aurélie Buisson



Alice DURGNAT-LEVI
Municipale

En charge du Service Environnement et du Service Affaires sociales, enfance & jeunesse

Service Environnement

Maison Fischer, 1^{er} étage
022 994 31 58
environnement@prangins.ch
port@prangins.ch
Reçoit sur rendez-vous
Responsable: Virginia Tschopp

Service Affaires Sociales, Enfance & Jeunesse

Maison de Commune, 1^{er} étage
022 994 31 27
affairassociales@prangins.ch
jeunesse@prangins.ch
Reçoit sur rendez-vous
Co-responsables: Loriane Roggli et Corinne Gattuso



Igor DIAKOFF
Municipal

En charge du Service Bâtiments et du Service Culture & sociétés locales

Service Bâtiments

Maison Fischer, Rez-de-chaussée
022 994 31 16
batiments@prangins.ch
locations@prangins.ch
Reçoit sur rendez-vous
Responsable: Damien Rubis

Service Culture & Sociétés Locales

Maison de Commune, 1^{er} étage
022 994 31 27
culture@prangins.ch
Reçoit sur rendez-vous
Responsable: Loriane Roggli



Jean DE WOLFF
Municipal

En charge du
**Service Contrôle des habitants,
Du Service Finances et du
Service Ressources humaines**

Service Contrôle des Habitants

Maison de Commune, rez-de-chaussée
022 994 31 20
controlehabitants@prangins.ch
Horaires:
LU: 8h-12h
MA: 13h30-19h
ME: 8h-12h
JE: 8h-12h
VE: 7h-12h
Responsable: Muriel Gervais

Service Finances

Maison de Commune, 1er étage
022 994 31 14
bourse@prangins.ch
Responsable: Brigitte Goetschmann

Service Ressources humaines

Maison de Commune, 2ème étage
022 994 31 57
ressourcesshumaines@prangins.ch



Jean-Marc BETTEMS
Municipal

En charge du
**Service Travaux publics, déchets,
voirie & espaces verts**

Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts

Maison Fischer, Rez-de-chaussée
022 994 31 59
travaux@prangins.ch
Reçoit sur rendez-vous
Responsable: Eric Zahnd

Établissements qui appartiennent à la collectivité publique

La commune est l'heureuse propriétaire de 4 établissements publics aux emplacements privilégiés dans le centre historique ou au bord du lac. La politique de la Municipalité pour la mise à disposition de ce patrimoine communal se fonde sur une série de critères, dont le principe d'un loyer basé sur un % du chiffre d'affaires (CA). Selon la pratique de la branche, ce pourcentage est fixé entre 4% et 8% du CA. Aujourd'hui, ce principe s'applique à 3 des 4 établissements publics pranginois ce qui est expliqué en toute transparence dans le budget 2024.

Café-Restaurant Les Abériaux: dans le cadre de la procédure judiciaire en cours entre la société Pareja Sàrl et la Commune, la Municipalité souhaite établir un nouveau bail à loyer adapté à la réalité du terrain et à sa politique de mise à disposition du patrimoine communal. **En mai 2023**, dans le cadre de la procédure

de conciliation, la Municipalité a fait une offre à Pareja Sàrl comprenant, notamment, un loyer basé sur 6% du CA, offre restée sans suite. La procédure a échoué et la Commission a proposé l'annulation de la résiliation du bail. **En juin 2023**, convaincue de la légitimité de sa démarche, la Municipalité a porté l'affaire devant le Tribunal des baux. La séance au Tribunal aura lieu **le 31 janvier 2024**. La Municipalité ne dérogera pas au principe d'un loyer basé sur un % du CA mais est prête à négocier ce % afin de trouver une solution à ce litige.

Etablissements publics pranginois

- **Tea-room du village** – 100 places, fermé le soir
- **Buvette plage Promenthoux** – 100 places, saisonnier (6 mois)
- **Auberge communale** – 132 places, 9 chambres
- **Café-Restaurant Les Abériaux** – 254 places

Jeux de lumières pour le 1^{er} août



© Commune de Prangins

La Municipalité a offert l'apéritif à la population. De gauche à droite: I. Diakoff (Municipal), J-M. Bettems (Municipal), D.E. Christin (Syndique), A. Durgnat-Levi (Municipale), J. de Wolff (Municipal).

Les festivités se sont déroulées sur le site des Abériaux, avec un magnifique spectacle son et lumière laser préservant la sécurité de la faune et la flore ainsi que celle des citoyens.

Fête au Village 2023: un succès!

La Fête au Village continue d'évoluer avec des animations pour enfants renforcées et diversifiées, ainsi qu'une infrastructure améliorée. Pour cette édition 2023, toujours organisée par l'Union des Sociétés Locales (USL), un tournoi d'échecs est venu agrémenter le riche programme d'activités et a su rencontrer son public. Le vide-grenier des enfants continue à remporter un beau succès avec toujours de plus en plus d'enfants inscrits. La Municipalité se réjouit de constater une hausse annuelle constante de fréquentation et salue l'implication des sociétés locales pour l'organisation de ce rendez-vous annuel. Ce moment festif se veut être un moment de renforcement de la cohésion sociale par excellence et une occasion de partage intergénérationnel. C'est aussi l'occasion d'intégrer les nouveaux habitants qui sont accueillis aux Morettes pour la partie officielle puis à l'apéritif organisé au sein de la Fête au Village.



© USL

Merci à l'ensemble des bénévoles qui rendent cette fête possible!

Centre aéré



© Commune de Prangins

Du 3 au 14 juillet 2023, les enfants pranginois âgés de 8 à 12 ans se sont retrouvés pendant les vacances d'été afin de partager des moments de loisirs et découvertes avec des enfants du même âge. Le centre aéré propose des activités socioculturelles, récréatives et sportives encadrées par des professionnels, le tout avec des possibilités d'accueil modulables (matin, après-midi ou toute la journée). Le programme varié a permis aux enfants de percer les secrets des ruches et du potager du château de Prangins, de découvrir le phénomène de la fermentation, de s'initier à l'improvisation théâtrale, d'apprendre les techniques de survie en forêt ou encore, de pratiquer des sports en tous genres tels que la danse, le yoga, l'escalade, et le ping-pong.

Les enfants sont partis à la découverte du ruisseau du Nant de Leyaz à Prangins avec le Service des Espaces verts de la Commune.

Fête d'inauguration du Pont de la Redoute

Véritable trait d'union entre Nyon et Prangins, le pont et le chemin de la Redoute ont été entièrement réaménagés afin d'optimiser l'espace, arboriser et garantir la sécurité de tous les usagers. L'élargissement de l'ouvrage d'art a permis d'intégrer des voies piétonnes et cyclables. La Municipalité a également prévu la pose d'un miroir routier dans le carrefour du chemin de la Redoute afin d'améliorer la visibilité depuis Nyon. En effet, lors des travaux de rénovation, la construction d'un mur en béton au droit du chemin de Trembley avait été exigée afin de sécuriser l'accès pour des camions, ce qui a toutefois considérablement impacté la visibilité.

Après plus d'une année de travaux, l'heure était à la fête lors de l'inauguration du pont et du chemin éponyme le 3 juin 2023. Les habitants du quartier et les autorités des communes de Nyon et de Prangins se sont réunis pour partager un moment festif: apéritif, château gonflable et mur de grimpe étaient à la disposition des petits et des grands.



© Michel Perret / Ville de Nyon

De gauche à droite: Jean-Marc Favre, chef de projet, Daniel Rossellat, syndic de Nyon, Roxane Faraut, municipale nyonnaise en charge des infrastructures, Jean-Marc Bettems, municipal pranginois en charge du Service Travaux publics et Dominique-Ella Christin, syndique de Prangins, ont inauguré le pont de la Redoute.

Centre d'animation de la Commune de Prangins



Pour la troisième année consécutive, la salle du Vieux-Pressoir, située en plein cœur du village, accueille les jeunes de 13 à 17 ans les mercredis, vendredis et samedis en après-midi et soirée afin qu'ils partagent un moment convivial. Les jeunes peuvent s'y rendre pour des activités libres et des animations proposées dans une démarche participative.

Ce lieu se veut être un espace d'expérimentation du vivre ensemble et vise à encourager la solidarité, le respect, le dialogue et la participation. Une équipe de quatre professionnels en animation socioculturelle pense et gère cette action de proximité appréciée des jeunes pranginois.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le document ci-joint:



Les jeunes s'adonnent à de nombreuses activités lors de leur passage au Centre d'animation.

Crédits accordés pour la requalification de la Route du Lac et l'acheminement des eaux usées

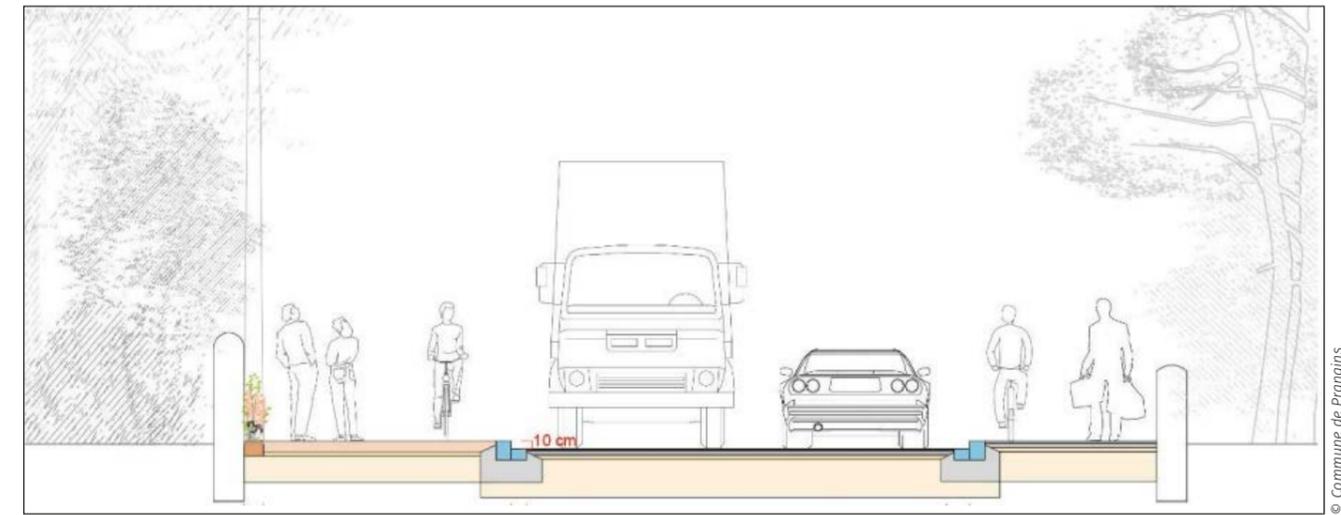
Ce projet contient deux grands volets: le premier porte sur la partie «visible» de la route, c'est-à-dire, la requalification de la Route du Lac (RC1) en localité par la création de trottoirs mixtes (permettant des déplacements en vélo et à pied sécurisés et conviviaux), la pose de revêtements phonoabsorbants sur les chaussées, ainsi que le renouvellement de l'éclairage public et des feux de signalisation.

Le deuxième volet porte sur la partie «invisible» de la route, à savoir la création et la reconstruction d'une canalisation pour le raccordement et l'acheminement des eaux usées de Prangins jusqu'à Nyon. Le tronçon concerné s'étend du carrefour de la Bossière/Promenthoux jusqu'à la limite communale de Nyon à l'ouest. Les travaux s'effectueront en coordination avec la Ville

de Nyon dans un souci de cohérence d'aménagement et afin de réduire les nuisances occasionnées par les travaux.

De plus, la Municipalité travaille à la requalification de la Route du Lac hors localité. Le tronçon complète le précédent, s'étendant du carrefour de la Bossière/Promenthoux jusqu'à la limite communale avec Gland. Un crédit d'étude pour le futur aménagement de ces 1,5 kilomètres de route a été octroyé par le Conseil communal en novembre 2023.

Ces deux projets emblématiques s'inscrivent dans une vision d'un développement coordonné qui dépasse clairement les frontières communales.



© Commune de Prangins

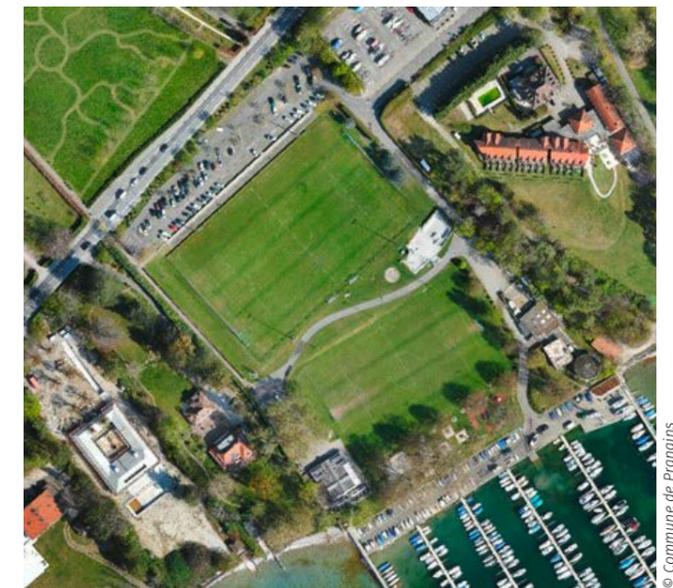
L'entier du tronçon de la Route du Lac (RC1) est concerné par la requalification.

Terrain de foot synthétique: crédit d'étude octroyé!

Soutenir les activités sportives et s'adapter aux besoins des utilisateurs; tels sont les objectifs que la Municipalité souhaite poursuivre avec le préavis 40/2023 Demande d'un crédit d'étude de CHF 94'000.- pour l'aménagement d'un terrain de foot synthétique aux Abériaux. Le préavis a été accepté par le Conseil communal le 23 juin 2023.

La Municipalité propose de remplacer l'un des deux terrains de football naturels situés aux Abériaux par un terrain synthétique, permettant ainsi à la vingtaine d'équipes et aux plus de 320 membres du football club de Prangins (FC Prangins Sport) de disposer d'un terrain praticable toute l'année et par tous les temps.

Au vu de l'investissement conséquent nécessaire à la réalisation du projet, la Municipalité a décidé de procéder à une étude de faisabilité et de durabilité afin de sélectionner les meilleurs produits tout en prenant en compte les aspects environnementaux. Ce crédit d'étude permettra de concrétiser et de chiffrer le projet de réalisation d'un terrain synthétique aux Abériaux, qui devrait voir le jour en 2024.



© Commune de Prangins

L'un des deux terrains sera transformé en terrain synthétique.

Apéritif des jeunes retraités

La retraite est un moment charnière dans une vie. La Commune a souhaité rendre hommage aux jeunes retraités de Prangins en organisant un apéritif printanier le 30 mars 2023, au centre des Morettes. Au programme: découverte des vins de la région et danses

sur les airs de l'accordéoniste, Madame Frasnetti. L'événement a rencontré un franc succès et a permis aux pranginois âgés de 65 à 72 ans de faire connaissance et d'échanger dans une ambiance festive et musicale.



L'accordéoniste Madame Frasnetti en pleine prestation.



La Municipalité a offert l'apéritif.

Des écrans d'affichage numérique pour les écoliers pranginois

L'éducation numérique est une priorité de l'école vaudoise. Elle vise à familiariser les élèves avec l'usage des outils numériques désormais incontournables dans de nombreux domaines de la vie privée et professionnelle, mais aussi pour leur offrir de nouvelles possibilités d'apprentissage. La mise à niveau des outils pédagogiques, en phase avec ce qui s'installe progressivement dans tous les établissements scolaires du Canton, est donc nécessaire afin de garantir une équité tant pour les élèves pranginois que les enseignants par rapport aux communes voisines.

Sur demande de la Direction de l'école, la Municipalité a proposé, via le préavis No. 45/2023, d'équiper les salles de classe du Collège de l'établissement primaire de Nyon Jura et Prangins d'écrans d'affichage numérique frontal (ANF) fixes et des écrans mobiles sur roulettes. Ils seront destinés aux classes de 1P à 8P. Ce matériel pédagogique préconisé par le Canton sera complété par des tablettes mises à la disposition des élèves par le Canton. Les écoliers et enseignants bénéficieront de cette nouvelle technologie dès la rentrée 2024.

Le cosmos à l'honneur

Du 9 au 29 octobre 2023, la salle du Conseil de Prangins a accueilli les superbes œuvres abstraites de la peintre Daniele Zeiler (1927-2015), alias Bélasco. Sa petite fille a accepté de nous faire découvrir le travail de son aïeule et nous la remercions pour ce partage. Les 21 toiles ont, trois semaines durant, invité les visiteurs à un déroutant voyage cosmique empreint de créativité et de fougues.



Nathalie Chaillier-Zeiler, pranginoise depuis 2009, pose aux côtés de l'une des toiles de sa grand-mère.

Atelier biodiversité

Le 28 mars 2023, la Municipalité a organisé un atelier de sensibilisation en faveur de la nature et de la biodiversité, ouvert à toute la population pranginoise. L'atelier a été animé par Monsieur Samuel Dépraz, Président de l'Association Jardin-Forêt Suisse. Ce dernier a présenté le concept des jardins-forêts ainsi que des actions concrètes et pratiques à mettre en œuvre individuellement dans les jardins privés.

La quarantaine de participants a montré un vif intérêt et certains ont souhaité qu'une liste de diffusion soit établie avec les personnes intéressées à recevoir des informations régulières sur les actions possibles à mener par les privés pour contribuer à lutter contre le réchauffement climatique. Si vous êtes intéressés à faire partie de cette liste, veuillez nous écrire à environnement@prangins.ch.

Sport pour tous 2023-2024

Lors de la saison froide, d'octobre 2023 à avril 2024, les deux salles de sport des Morettes s'ouvrent les dimanches pour offrir à la population pranginoise une alternative aux sports extérieurs.

La Commune de Prangins propose des sessions de «Sport libre» gratuites et sans inscription, pour tous les Pranginois, de tout âge, en famille, en solo, entre amis, filles ou garçons et quel que soit le niveau sportif. Deux tranches horaires ont été déterminées afin d'assurer une plus grande homogénéité

des groupes d'âges: les familles et enfants jusqu'à 16 ans sont invités à venir partager un moment sportif de 14h30 à 16h30 et les adolescents à partir de 16 ans ainsi que les adultes, de 16h30 à 18h30.

Cette année, la Commune a proposé des sessions d'initiation au basketball et début 2024, le yoga sera à l'honneur avec une initiation le 4 février et le 10 mars. Des professionnels sont présents afin de révéler les bases de la pratique de ces sports.



L'heure du bilan pour le défi climat



Les participants au défi climat ont pu constater les fruits de leurs efforts.

Les 27 ménages ayant pris part au défi climat ont été conviés par le Service Environnement de la Commune et le cabinet Quantis à la séance de clôture le 1er novembre 2023. L'aventure avait débuté le 8 juin 2022. Pendant une année, les ménages candidats ont mis en place des mesures visant à réduire leur empreinte climatique telles qu'utiliser davantage les transports en commun, consommer des produits locaux et de saison, remplacer son ancien congélateur, ou encore, privilégier les achats de seconde main.

Grâce à ces efforts, une diminution moyenne de 8% de l'empreinte climatique en une année a été constatée. Il faut cependant souligner que l'ensemble des ménages ayant participé au défi se situaient déjà en dessous de la moyenne nationale en ce qui concerne leur empreinte carbone personnelle au moment du lancement du défi. Il est toutefois réjouissant de constater que, même pour des ménages particulièrement attentifs à leur empreinte climatique, une marge de progression est toujours possible. Cela signifie également que ce potentiel d'amélioration pourrait être encore plus important chez des ménages initialement moins sensibilisés à la cause climatique.

Soirées d'initiation aux premiers secours

Informar la population des techniques de sauvetage assure une plus grande sécurité pour tous. En 2023, le Service Affaires sociales, enfance & jeunesse a organisé quatre soirées d'initiation aux premiers secours pour la population pranginoise. Deux soirées se focalisaient sur la manipulation du défibrillateur et les soins de premiers secours et deux autres initiations étaient dédiées aux premiers secours sur l'enfant spécifiquement. Ainsi, les personnes faisant partie de l'entourage d'un enfant, tels que les parents, grands-parents, oncles, tantes, nounous et baby-sitters par exemple, ont pu bénéficier des conseils de professionnels. Les Samaritains de Nyon ont dispensé ces initiations à une vingtaine de participants chaque soir.

Soirée pour les nouveaux citoyens et naturalisés

Le 16 novembre 2023, la Commune de Prangins a convié ses nouveaux citoyens, c'est-à-dire les pranginois ayant atteint la majorité dans l'année ainsi que les pranginois ayant terminé leur procédure de naturalisation, afin de les féliciter comme il se doit. La Municipalité et la présidence du Conseil communal ont adressé leurs allocutions de bienvenue puis, l'Union des Sociétés Locales (USL) et des associations membres ont présenté la riche palette d'activités proposées par le tissu associatif communal.

Les participants ont ensuite partagé un moment convivial en dégustant une traditionnelle fondue, tout en testant leurs connaissances sur différents thèmes à travers un quiz.

Révision du Plan d'Affectation Communal (ancien PGA): une étape importante est franchie!

Dans le cadre de la révision de son Plan d'affectation communal (PACom), la Municipalité a envoyé le dossier complet au Canton pour examen préalable. Suite à cet examen, le dossier sera adapté en fonction des demandes des services cantonaux puis soumis à l'enquête publique, en principe en septembre 2024. Une présentation publique du PACom aura lieu avant cette mise à l'enquête.

Le PACom est un document juridique de droit public qui divise l'ensemble du territoire d'une commune en zones (zone agricole,

industrielle, villas, etc.) et définit leur périmètre et les règles générales applicables à chacune d'elles. Il indique des éléments comme le degré de sensibilité au bruit, l'utilisation du sol (droit à bâtir), l'implantation et la volumétrie des bâtiments autorisés, les aspects esthétiques, environnementaux ou encore les aménagements extérieurs, qui sont définis selon des critères impératifs. Le PACom actuellement en vigueur date de 1983 et peut être consulté sur le site de la Commune sous Autorités/lois et règlements.



Les Pranginois lors du 2ème atelier participatif organisé dans le cadre de la révision du PACom.

Aidez-nous à lutter contre les frelons asiatiques

Trois nids de frelons asiatiques ont été détectés et détruits sur territoire pranginois. Plus petit que le frelon commun, le frelon asiatique a cependant un impact de prédation important sur les abeilles en s'attaquant à ces dernières d'août à septembre. Les nids de frelons sont plus faciles à repérer en automne, lorsque les arbres perdent leur feuillage. Afin de lutter efficacement contre les frelons asiatiques, leurs nids doivent être détruits avant l'automne qui lance la saison de reproduction.

Des collaborateurs communaux, en collaboration avec l'inspecteur cantonal des ruchers se sont occupés de détruire et descendre l'un des nids, perché à plus de quatorze mètres de hauteur et qualifié de « plus gros de la saison » selon l'inspecteur cantonal.

La Commune a sensibilisé la population pranginoise à l'identification et à la signalisation des nids de frelons asiatiques en publiant un dépliant informatif sur son site internet.

Pour plus d'informations sur les frelons asiatiques et leurs nids:



Vous avez trouvé un nid? Veuillez l'annoncer ici:



© Commune de Prangins

L'un des nids de frelons asiatiques repéré sur territoire pranginois a été qualifié du « plus gros de la saison » selon l'inspecteur cantonal. Une grue a été nécessaire pour le déloger.

Échos du Conseil Communal



Ivan Bucciol
Président du Conseil communal de Prangins

Chères Pranginoises,
Chers Pranginois,

Le 1er juillet 2023 j'ai reçu la charge de Président du Conseil communal de Prangins. Après deux ans de fonction, mon excellente collègue Giovanna Bachmann, dont je relève une présidence de haute tenue, m'a transmis le flambeau au cours de la cérémonie dite de passation du sceau. Depuis c'est avec un grand honneur que je m'acquitte de ma charge pour les deux ans que dure

traditionnellement ce mandat à Prangins. Le rôle de Président du Conseil peut être interprété diversement. Il a toutefois comme fonction essentielle de convoquer le Conseil communal, de présider aux débats - ce qui veut dire de passer la parole de manière équitable pour que toutes et tous puissent s'exprimer - et de veiller à la régularité des procédures.

Les séances du 6 septembre, 4 octobre et 8 novembre dernier ont été riches en projets municipaux présentés. Elles se sont conclues avec l'acceptation de plus de 8 millions de francs d'investissements pour la commune. Ces projets, jugés nécessaires par le Conseil, permettent d'entretenir et d'améliorer les infrastructures communales. Il s'agit pour l'essentiel de la réfection de la route suisse et des canalisations des eaux usées qui transiteront sous cette route en direction de la Step de Nyon.

Le budget du Conseil, annoncé comme fortement déficitaire, sera discuté lors

de la séance du 6 décembre prochain à 20h00. L'excédent de charges - comme il convient de le qualifier - est de plus de 4,7 millions! Il donnera certainement lieu à des discussions vives et passionnées. Les Conseillers ayant la responsabilité de prendre des décisions difficiles lorsque les finances communales sont à la peine, le débat devrait être significatif des positions politiques représentées au Conseil. Venez assister aux débats, des places sont réservées pour le public.*

Enfin, avec l'approche des fêtes de fin d'année, je vous souhaite à toutes et à tous mes meilleurs vœux. Je vous retrouverai pour une nouvelle chronique " Echo du Conseil " à la parution du prochain numéro en 2024.

*N.B.: Le texte a été rédigé avant la séance du Conseil communal du 6 décembre



© Commune de Prangins

Horaires de fin d'année de l'administration communale

Les bureaux de l'administration communale seront fermés durant les fêtes de fin d'année, du lundi 25 décembre 2023 au mardi 2 janvier 2024 inclus.

Les services qui délivrent des prestations techniques et d'urgence maintiendront des permanences durant cette période. Réouverture le mercredi 3 janvier 2024.

Les séances du Conseil communal en 2024 (à 20h00)

- Mercredi 31 janvier
- Jeudi 29 février
- Mardi 26 mars
- Mardi 14 mai
- Vendredi 21 juin (à 18h00)
- Mercredi 4 septembre
- Mardi 8 octobre
- Mercredi 13 novembre
- Mardi 10 décembre (à 18h00)

Dates à retenir:

- | | |
|---------------------------------|---|
| 7, 14 et 28 janvier 2024 | Sport pour tous – sport libre, de 14h30 à 18h30, Salle des Morettes |
| 4 février 2024 | Initiation au yoga, Sport pour tous, de 15h à 16h30, Salle des Morettes |
| 25 février 2024 | Sport pour tous – sport libre, de 14h30 à 18h30, Salle des Morettes |
| 10 mars 2024 | Initiation au yoga, Sport pour tous, de 15h à 16h30, Salle des Morettes |
| 17 et 24 mars 2024 | Sport pour tous – sport libre, de 14h30 à 18h30, Salle des Morettes |



© Michel Perret

L'ensemble des Autorités politiques pranginoises vous souhaite de lumineuses fêtes de fin d'année et une transition sereine à 2024.

Impressum

Editeur:

Municipalité de Prangins
La Place 2
1197 Prangins

Responsable:

Municipalité, Dominique-Ella CHRISTIN,
Syndique

Coordination: Secrétaire municipal,
Basile KAISER et Secrétaire municipale
adjoindte, Laura SINNER

Contact: greffe@prangins.ch

Web: www.prangins.ch

Graphisme & impression:

BSR Imprimeurs SA - 1196 Gland
www.bsrprimeurs.ch



PRIX WAKKER 2021

PRANGINS

PATRIMOINE SUISSE